

Justificatif généré le 27/02/2024

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 27/02/2024  
Département : (75) Paris  
URL de l'annonce : [www.actu-juridique.fr/a/726999](http://www.actu-juridique.fr/a/726999)  
N° d'annonce : 726999

## Association Nationale des Adhérents des Contrats Collectifs Santé

### ANACCS

Association loi du 1er juillet 1901 déclarée

**Siège social** : 1-11 rue Brillat-Savarin 75013 Paris

Conformément à l'article 7 des statuts, l'ANACCS procède à la désignation des deux Délégués B appelés à siéger à l'Assemblée générale de l'Association pour une durée de trois ans.

Il est rappelé que :

- seuls les sociétaires de l'ANACCS peuvent faire acte de candidature ;
- les candidatures doivent être adressées par lettre recommandée avec avis de réception, dans un délai maximal de quinze (15) jours suivant le présent avis, à l'attention de Monsieur Vincent BLANCHEZ, Président de l'ANACCS, 1-11 rue Brillat-Savarin, 75013 Paris,
- les Délégués B seront les deux sociétaires dont les candidatures constitueront les deux premières candidatures reçues par l'Association, la date retenue étant celle figurant sur l'avis de réception. En cas de réception simultanée de candidatures générant un dépassement de la limite exprimée ci-dessus, un tirage au sort sera effectué.

Le Président

Vérifier la validité de l'annonce

**Code de vérification** : aeQSdaL9w

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeQSdaL9w>

